

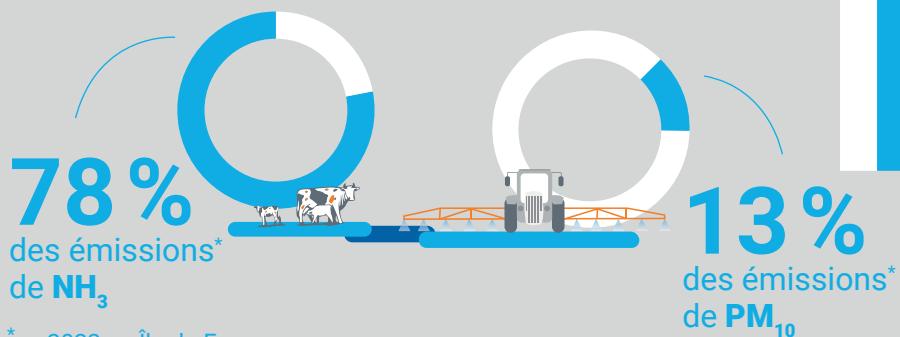
AGIR POUR LA QUALITÉ DE L'AIR SUR MON TERRITOIRE

FICHE AGRICULTURE

POURQUOI AGIR SUR L'AGRICULTURE ?

en Île-de-France

L'agriculture
représente :



En Île-de-France les surfaces agricoles utilisées couvrent 47% du territoire. Il est nécessaire d'adapter les pratiques agricoles pour limiter leur impact sur la qualité de l'air.

COMMENT FAIRE ?

En **ENCOURAGEANT** une agriculture moins émissive et plus durable

En **SENSIBILISANT** et en **ACCOMPAGNANT** les professionnels du secteur

LA PLUPART DE CES ACTIONS PERMETTENT AUSSI D'ATTÉNUER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

ET CONCRÈTEMENT ?

Airparif vous accompagne pour comprendre, sélectionner et suivre les actions adaptées à votre territoire www.airparif.fr/agir-sur-mon-territoire

ENCOURAGER UNE AGRICULTURE MOINS ÉMISSIVE ET PLUS DURABLE

OPTIMISATION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Promouvoir les bonnes pratiques pour **optimiser la consommation d'énergie des engins agricoles** (optimisation des trajets, écoconduite)

Promouvoir une meilleure **efficacité énergétique des serres agricoles et l'utilisation de modes de chauffage moins émissifs** en polluants atmosphériques

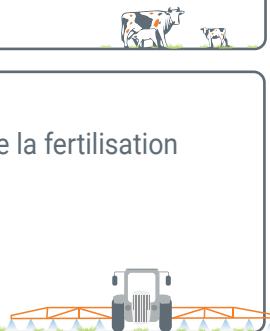


OPTIMISATION DE LA FERTILISATION

Promouvoir la **réduction de l'utilisation des engrais** (introduction de légumineuses, optimisation de la fertilisation azotée)

Promouvoir l'utilisation d'**engrais azotés minéraux simples moins émissifs**

Promouvoir les **bonnes pratiques d'épandage** des engrais uréiques (enfouissement rapide)

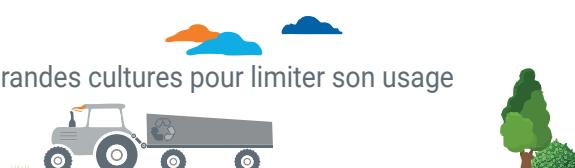


EN SENSIBILISANT ET ACCOMPAGNANT LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR

Former et accompagner les professionnels pour limiter leur propre exposition, et celle des riverains, **aux produits phytosanitaires**

Former et accompagner les professionnels dans les **transitions aux pratiques moins émissives** et qui ont un impact positif sur la qualité de l'air

Communiquer sur la réglementation interdisant le **brûlage des résidus** en grandes cultures pour limiter son usage



ET POUR VOTRE PCAET ?



Retrouvez ces actions détaillées et l'accompagnement d'Airparif pour les comprendre, les sélectionner et les suivre sur votre territoire : www.airparif.fr/agir-sur-mon-territoire

